

M. Tilley.—Je désire montrer que rien n'arriva jusqu'à ce qu'elle préparât son rapport pour Rome. Je vais montrer que c'est le 13 septembre qu'elle mit à la poste son rapport pour Rome, et que c'est le 14 septembre qu'eurent lieu les voies de fait.

Sa Seigneurie (le juge).—Je veux dire que vous produisez en détail ce qui pour moi n'est que l'indication de quelque mécontentement.

M. Tilley.—Non, ce n'était que pour montrer ce qu'elle faisait ouvertement, et que tout le monde pouvait s'en rendre compte.

Q.—Est-ce exact? R.—C'est exact. J'ai dit à quelques-unes des Soeurs que j'avais l'intention d'envoyer un rapport à Rome.

Q.—Alors le dactylographe était là, et vous vous en êtes servi? R.—Parfaitement.

Q.—Et quand avez-vous terminé le rapport? R.—Le rapport fut adressé à Rome le 13 septembre, le 13 septembre 1916.

Q.—C'est vous qui l'avez mis à la poste, n'est-ce pas? R.—Non, je ne l'y ai pas mis. Quelqu'un l'a mis pour moi.

Q.—Alors qu'arriva-t-il après que vous avez envoyé le rapport à Rome? R.—Eh bien, le soir suivant. . . .

Q.—C'est-à-dire le 14 septembre? R.—Oui, le soir du 14 septembre.

Q.—Qu'arriva-t-il ce soir-là? R.—Entre neuf heures et demie et dix heures, un homme entra dans ma chambre.

Q.—A ce moment saviez-vous qui il était? R.—Non, je ne le savais pas à ce moment. On cogna à ma porte. J'étais assise sur le bord du lit. Je n'avais sur moi pour me couvrir les bras et la poitrine que le vêtement que je porte sous mon corset.

Q.—Avez-vous alors votre corset? R.—Non, je l'avais enlevé.

Q.—C'était le seul vêtement que vous aviez sur vous? R.—C'était le seul. On cogna à la porte, et aussitôt après on tourna le bouton de la porte. Or, en tournant le bouton, si l'on ouvrait la porte, je me serais trouvée en face de quiconque se présenterait, et l'on me verrait telle que j'étais. Je croyais que c'était une Soeur, je quittai ma position sur le lit, et quand la porte s'ouvrit, elle s'ouvrit sur moi, parce que je me trouvais alors derrière elle.

Q.—Je voudrais voir clair là-dedans. Quand vous étiez assise? R.—Quand j'étais assise sur le bord du lit, j'étais juste en face la porte. La tête du lit était contre un des murs, mais si la porte s'ouvrait, j'étais juste en face.

Q.—Alors vous dites que vous avez quitté le bord du lit, et vous vous êtes mise derrière la porte? R.—Je n'avais qu'un pas à faire. Quand le bouton tourna, je glissai du lit, et d'un pas je me trouvai derrière la porte. En un clin d'oeil, un homme se rua à l'intérieur, et jeta son bras, le gauche, sur mon épaule. Je me mis à crier: Des Vagabonds! des Vagabonds! (Tramps! Tramps!). Il leva le doigt et fit: Chut! Chut! mais vous pensez bien, je continuai de crier. C'est alors que la Soeur Mary Magdalene s'approcha de moi, et me dit: "Nous allons, ma Soeur, vous conduire dans un Sanatorium à Montréal."

Q.—Maintenant, qui était Soeur Magdalene? R.—La Supérieure locale de cette Maison.

Q.—Ainsi elle est entrée dans la chambre. Combien de temps après l'homme? R.—Oh! pas très longtemps. Il entra, m'enlaca de son bras, et la première chose que je vis ensuite, c'est qu'elle était près de moi.

Q.—Alors qu'arriva-t-il? R.—Elle dit: "Nous allons vous conduire dans un Sanatorium à Montréal." "C'est vous, répondis-je, qui devriez y aller." Je continuai donc de crier, et m'efforçai de me tirer des mains de l'homme, et je me trouvai tout de suite couchée en travers du lit, les pieds et les jambes pendants.

Q.—Etendue sur le côté ou sur le dos? R.—Sur le dos.

Q.—Comment se fait-il que vous fussiez dans cette position sur le lit? R.—C'est lui qui m'y jeta.

Q.—Qui, lui? R.—L'agent de police.

Q.—Ensuite qu'arriva-t-il? R.—Je n'étais pas depuis longtemps sur le lit quand la Soeur Mary Vincent et la Soeur Mary Alice entrèrent dans la chambre.

Q.—Ne nous avez-vous pas dit que la Soeur Mary Vincent est membre du Conseil? R.—Oui, on l'appelle ordinairement la Mère Vincent.